

La mer, nouvelle terre de tous les excès ?

Si le nombre d'opérations de sauvetage et d'assistance sur la façade méditerranéenne a baissé de 7% en 2023 par rapport à l'été 2022, le Cross Med enregistre une hausse importante de collisions. Rien qu'à Marseille, les violents abordages qui ont marqué la saison questionnent sur la sécurité en mer à l'heure d'un accès facilité aux loisirs de plaisance et à la navigation.

Il y a eu l'accident du Diplodocus, ce bateau en bois transportant des plongeurs violemment percuté par une vedette de plaisance le 9 septembre, au large du Cap Croisette, à Marseille. Bilan : 12 blessés dont quatre en urgence absolue. Le skipper déjà contrôlé dans le parc des Calanques pour excès de vitesse naviguait trop vite. Le soir du 13 octobre, toujours à Marseille, le catamaran Levantin avec 35 passagers à son bord emboutit un voilier de 14 mètres qui se trouvait au mouillage dans l'anse de Pezomiquers, près des îles du Frioul. Bilan : 14 blessés évacués par les marins pompiers. Le skipper a été tenu positif à l'alcool.

Rien qu'à Marseille, la ville a connu cet été son lot d'abordages (collisions) entre bateaux avec de graves conséquences pour les usagers. En témoignent les chiffres du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross Med). Le phénomène prend de l'ampleur en Méditerranée.

• 10% de collisions et abordages en 2023

(D'après les derniers chiffres du Cross Med, le nombre d'accidents en Méditerranée reste à un niveau "en alerte", confirmant la tendance endémique depuis quatre ans).

Entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 2023, trente-trois personnes sont mortes (-5%), dont trois après un malaise ou un accident, toutes en se baignant, six en plongée, avec six sans bouteille. Un total de 223 autres ont

Outre la location pour les sorties en mer, on observe aussi un phénomène de location multi-usage comme pour faire du Airbnb dans les ports.

LE PRÉFET MARITIME

été blessées (-15%). Mais si le nombre d'opérations "au sens large (presta des accidents de personnes, assistance aux biens, centre public, etc.) a baissé de 7% en 2023 par rapport à l'été 2022, le nombre de collisions et abordages sur la façade méditerranéenne française impliquant des urgences absolues et des décès a connu une hausse "significative" de 16% cette année. Le Cross Med constate également une augmentation des accidents liés aux loisirs nautiques. Une hausse que le Centre régional attribue

notamment à "la fréquentation accrue" sur la côte méditerranéenne, au manque "d'expérience" et de "préparation" des usagers avant de prendre la mer (site mal équipé, ne pas vérifier la météo, etc.), et aux "comportements irresponsables tels que la consommation d'alcool et de stupéfiants fortement constatés lors des accidents", note le vice-amiral d'escadre et préfet maritime de la Méditerranée, Gilles Boileve.

Sur les 2 426 infractions recensées cette année en Méditerranée, la majorité concerne le manquement au matériel de sécurité, suivi de très près par les excès de vitesse et le non-respect des zones de navigation.

• "Ubérisation" de la navigation

"Depuis quelques années, on a tendance à parler d'une ubérisation de l'accès aux loisirs de plaisance", analyse-t-il y a peu la préfecture maritime de la Méditerranée après l'accident du Diplodocus. Une tendance qui s'explique d'abord par "l'attrait du littoral après la pandémie et les confinements", note le préfet maritime et à la "démocratisation" de nouveaux loisirs plus faciles d'accès qu'ailleurs, le surf, etc. : Un succès qui a aussi entraîné une hausse d'activités non déclarées et moins sécurisées (coûters des mers loués sans gilet par exemple). Si les chiffres ne permettent pas de montrer que les bateaux loués sont plus impliqués dans les accidents en mer, pour le préfet Gilles Boileve, la montée en puissance de

la location de navires de particuliers à particulier n'est pas sans lien avec l'accidentologie. Autre cause de cette démocratisation des sports de plaisance : "Aussi, les gens étaient propriétaires d'un bateau et ils le sortaient quelques fois dans l'année. Aujourd'hui, avec internet, les propriétaires louent leurs bateaux pour pouvoir entrer dans leur frais. Et outre la location pour les sorties en mer, on observe aussi un phénomène de location multi-usage comme pour faire du Airbnb dans les ports", détaille le préfet. Un phénomène qui attire nécessairement plus de novices.

La clientèle a changé

Une tendance observée également par la responsabilité d'un commerce de location de bateaux à voile et à moteur sur le Vieux-Port de Marseille, préférant garder l'anonymat. Si la hausse des infractions est difficile à constater de son côté, les clients recevant directement leurs amendes chez eux, la professionnelle observe néanmoins que "la clientèle a changé depuis quelques années".

"Le secteur du tourisme s'est considérablement ouvert. Il est devenu plus à la mode mais aussi plus accessible. C'est notamment dû au fait qu'on ne demande pas de permis ni pour les voiliers, ni pour les bateaux ayant un moteur inférieur à six chevaux. Résultat, on a beaucoup plus de jeunes clients moins expérimentés, notamment pour les bateaux à moteur où le moyen d'âge se situe entre 20 et 35 ans", relate la responsable.

Les accidents de plongée en hausse

Le préfet maritime pointe également "la hausse précoce" de + 10% des accidents de plongée. 140 au total, dont 122 avec bouteille cette année. "On voit des personnes de plus de 50-60 ans, qui ne font pas spécialement du sport et vont se lancer dans des plongées compliquées, à 30-40 mètres de profondeur", a-t-il souligné en ajoutant les défis de la plongée à l'échelle de "vigilance". Le Cross Med a également mis en garde face "à de nombreux facteurs aléatoires et incertitudes comme l'abandon de matériel qui diminue les recherches initiales ou de l'impunité portant sur des baïnettes nocturnes".

Un arrêté pour interdire les jet-ski dans les autres marines protégées

"Aujourd'hui, huit communes ont été dans le parc des Calanques sont des bateaux loués", précisait Gaëlle Berthaud, la directrice du port après l'accident du Diplodocus, pointant du doigt le manque de connaissance des bons gestes et des règles de navigation. "Dans le parc, on observe une hausse de fréquentation des bateaux de location, donc des infractions", déplore-t-elle. Berthaud avait d'ailleurs à titre d'exemple, que "le skipper placé en garde à vue avait déjà été contrôlé par les agents du port pour excès de vitesse".

Face à cette hausse de l'accidentologie, la préfecture maritime a augmenté de 8% ses contrôles cette année. "Aujourd'hui, il y a beaucoup de nouveaux usagers pour lesquels la réglementation en mer n'est pas adaptée", reconnaît le préfet maritime qui aspire à faciliter le recours aux procès-verbaux "comme sur la route".

Le vice-amiral a également annoncé la signature "d'un arrêté pour interdire les jet-ski dans les autres marines protégées" et se propose pour une "réflexion sur une évolution des permis-bateaux et des réglementations".

Marius BOISSE DUPAN